

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 11 mai 2017
Heure..... 14 h 15
Lieu CAFÉTÉRIA DU BLOC G (G-1510)

PRÉSENCES – 121 personnes ont signé la feuille des présences.

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 27.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Alain Long propose et l'assemblée invite unanimement et collectivement *Robert St-Amour* à présider la dernière assemblée avant sa retraite. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 29

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2017
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Campagne 5-10-15
 - 6.1. Décision à prendre
7. Bilan de la négociation 2015-2020 du regroupement cégep de la FNEEQ
 - 7.1. Décision à prendre
8. Rapport et recommandations
9. Élections
 - 9.1. Présidence des élections pour 2017-2018 (1 poste à combler + 1 substitut)
 - 9.2. Élection des vérificateurs pour 2016-2017 (2 postes à combler)
 - 9.3. Désignation de scrutateurs
 - 9.4. Conseil exécutif pour 2017-2018 (9 postes à combler)
 - 9.5. Comité des relations du travail pour 2017-2018 (1 poste à combler + 1 substitut)
 - 9.6. Commission des études pour 2017-2018
 - 9.6.1. Regroupements de départements
 - 9.6.1.1. Techniques physiques (1 poste à combler)
 - 9.6.1.2. Techniques de la santé (1 poste à combler)
 - 9.6.1.3. Sciences humaines (1 poste à combler)
 - 9.6.1.4. Arts et lettres (1 poste à combler pour la dernière année de mandat)
 - 9.6.2. Toutes provenances
 - 9.6.2.1. Secteur technique (2 postes à combler)
 - 9.6.2.2. Secteur préuniversitaire (1 poste à combler)
 - 9.6.2.3. Formation générale (1 poste à combler)
 - 9.7. Comité santé et sécurité pour 2017-2018 (3 postes à combler + 1 substitut)
 - 9.8. Comité d'action et de concertation en environnement pour 2017-2011 (1 poste à combler)
 - 9.9. Comité de santé mieux-être (3 postes à combler)
 - 9.10. Représentant au Conseil d'administration (1 poste à combler)
 - 9.11. Autres postes

Proposée par Véronique Rodriguez
Appuyée par Ginette Cartier
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 MARS 2017

Recommandation 30

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2017 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Mohand Atroun
Appuyée par Éric Athlan
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 31

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 16 mars 2017 et dont les noms suivent : *Maxime Boucher* (Sciences sociales), *Olivier Lalonde et Marie Lise Vien* (Histoire/géographie) et *Valérie Laberge* (TAJ).

Proposée par Mathieu Brière-Provencher
Appuyée par Alain Cadotte
Adoptée à l'unanimité

5. INFORMATIONS

Ces points ont été traités avant l'ouverture de l'assemblée.

5.1 Party

Carly Milorin souligne que le party de fin d'année aura lieu le 26 mai, elle nous invite à nous y inscrire via le formulaire transmis par courriel ou auprès de Suzie Tremblay.

5.2 PSME

Dominique Rioux explique que suite à la tournée de consultation départementale, le projet de politique sera revu par le comité, qui poursuivra ses travaux l'an prochain.

6. CAMPAGNE 5-10-15

Thomas Dussert explique notre appui à cette campagne et contextualise la recommandation s'y rapportant. Il explique que notre appui sera particulièrement important pour les employés de la cafétéria en raison de l'arrivée du nouveau concessionnaire, avec qui une nouvelle convention collective doit être conclue.

6.1 Décision à prendre

Recommandation 32

Considérant que le Collège, en tant qu'institution publique dispensant de l'enseignement supérieur, a le devoir d'agir de façon exemplaire en matière de conditions de travail, tant à l'égard de ses employés que de ceux de ses sous-contractants;

Considérant que le gouvernement actuel ne semble pas disposé à augmenter significativement le salaire minimum, et qu'en conséquence nous devons agir dans les sphères d'influence qui sont les nôtres;

Il est proposé :

Que l'exécutif du SPECA, en concertation avec le SPSCA et avec l'AGECA, fasse des représentations auprès du Collège pour qu'il s'engage à accorder une rémunération décente à tous ses travailleurs et à ne faire affaire qu'avec des sous-contractants qui font de même, en ne payant personne en deçà de 15 \$ de l'heure.

Proposée par Laurence Daigneault Desrosiers
Appuyée par Éric Athlan
Adoptée à l'unanimité

7. BILAN DE LA NÉGOCIATION 2015-2020 DU REGROUPEMENT CÉGEP DE LA FNEEQ

Alain Long explique que suite au dépôt de notre bilan local, le regroupement cégep de la FNEEQ a créé un comité qui travaille à la préparation du bilan national. Il précise que nous sommes assez satisfaits du projet, qui n'est pas trop complaisant; les malaises sont identifiés, des solutions pragmatiques proposées et des chantiers sont prévus. Cela s'explique certainement en partie par la production d'une dizaine de bilans locaux qui sont assez critiques. Il dresse un portrait des modifications à apporter au bilan concernant les salaires, les ressources, les chargés de cours, le débat, l'information et le Front commun.

Josée Déziel souligne certains autres éléments manquants et corrections à apporter en les présentant selon les amendements proposés, soit : la problématique de la formulation équivoque du mandat de grève, la proposition globale concernant la priorité de négociation visant à éliminer les disparités entre les différents statuts de professeurs (absence de gains spécifiques pour les chargés de cours), l'absence d'encadrement quant aux ressources allouées pour les EESH ainsi que concernant la réallocation pour les charges à la formation continue (ce qui a causé des difficultés d'application locales), la « non-reprise » des journées de grève, le non-respect des mandats donnés par l'ASPPC et le regroupement cégep et le rangement 23.

7.1 *Décision à prendre*

Recommandation 33

Considérant que le projet de bilan national de la négociation de 2015, produit par le comité de bilan du regroupement cégep de la FNEEQ, reprend à son compte plusieurs recommandations de l'assemblée générale du SPECA;

Considérant que le projet de bilan a le mérite de ne pas être complaisant et de nommer les principales difficultés identifiées dans le bilan local produit par le SPECA;

Considérant que le projet de bilan reste perfectible dans la mesure où il omet plusieurs éléments cruciaux qui sont susceptibles de nuire à la prochaine négociation s'ils ne sont pas pris en compte;

Il est proposé :

Que le SPECA mandate ses délégués au regroupement cégep pour faire des propositions d'amendements au projet de bilan du regroupement afin :

- Qu'il mentionne la problématique de la formulation équivoque du mandat de grève;
- Qu'y figure la proposition globale adoptée par le regroupement cégep du 16-17 octobre 2014, dans le cadre du cahier des demandes sectorielles, à l'effet « que la FNEEQ fasse de l'objectif d'éliminer les disparités entre les différents statuts de professeur(e)s sa priorité, et ce, jusqu'à la toute fin de la négociation »;
- Que les ententes de principes y soient évaluées à la lumière de cette priorité;
- Qu'une recommandation y figure à l'effet d'entreprendre une réflexion sur nos difficultés à obtenir des gains spécifiques pour les chargé(e)s de cours;
- Que l'analyse conduisant à la recommandation 2.3.4 déplore explicitement que :
 - les ressources allouées pour les EESH n'aient été encadrées que par un simple « projet de lettre » de la sous-ministre plutôt que par une véritable entente nationale;
 - la réallocation de ressources pour les charges à la formation continue ait été convenue, dans l'entente de principe, selon des modalités floues qui ont généré des difficultés majeures lors de l'écriture de la convention;
 - ces façons de faire ont conduit à des difficultés d'application locales inévitables qui ont été prévues et annoncées par plusieurs délégués de l'ASPPC;
- Que soit réécrit le paragraphe de la section 4.3 qui traite de la « non-reprise » des journées de grève afin qu'il reflète ce qui s'est réellement produit dans les cégeps et qu'une réflexion soit menée au regroupement cégep avant le début de la prochaine négociation sur cet enjeu;
- Qu'il y soit explicitement mentionné qu'à deux reprises (sur l'entente de principe sectorielle et sur le clause à clause) le comité de négociation n'a pas respecté des mandats donnés (par l'ASPPC puis par le regroupement cégep);

- Que, concernant le rangement 23 :
 - soit retirée l'affirmation à l'effet que les chargés de cours l'ont obtenu;
 - soit fait le constat que, pour les enseignants du collégial, le résultat de ses modalités d'application est d'accentuer l'écart entre le salaire d'entrée et le plus haut échelon, alors que le processus de relativité a eu l'effet inverse sur les échelles salariales des autres catégories d'emploi;
 - soit reformulée la recommandation 2.3.2 de sorte que la correction des disparités d'application soit une priorité de la prochaine négociation, que la structure salariale soit ou non un enjeu de table centrale.

Que le SPECA mandate ses délégués au regroupement cégep pour faire ou appuyer toute autre proposition d'amendement au projet de bilan du regroupement qui va dans le sens des recommandations adoptées par l'assemblée générale du SPECA et des positions énoncées à notre bilan local.

Proposée par Sylvain Beausoleil
Appuyée par Walter Tshibangu
Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS

8.1 Conseil exécutif

Alain Long axe sa présentation sur les principales pistes pour 2017-2018 aux plans politique (poursuite de notre implication avec différents partenaires, travail de concertation avec d'autres syndicats et appui à la campagne 5-10-15), national (suivi des actions de la ministre suite au dépôt du rapport sur la création d'un Conseil des collègues et les modifications au RREC, participation aux ÉGES et suivi des demandes de bonification de la couverture pour les assurances collectives) et local (achèvement des travaux de révision des règlements du SPECA, participation à la rédaction de la nouvelle politique relative au harcèlement et à la discrimination, relance du Comité École et société, veille de la gestion des programmes et de l'application des nouvelles ententes locales et intégration possible des enseignants de la formation continue aux départements).

8.2 États financiers

Nicola Grenon présente les résultats pour l'année financière 2015-2016 (terminée le 31 août 2016), les résultats projetés pour l'année en cours (2016-2017) et les prévisions budgétaires pour l'année à venir (2017-2018).

Recommandation 34

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'état des résultats pour la période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016, le bilan financier au 31 août 2016, le bilan 2015-2016 du fonds de réserve et le rapport des vérificateurs, tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2016-2017 ».

Proposée par Renée Brideau
Appuyée par Annie Lavallée
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 35

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'état des résultats projetés 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2017-2018, tels que présentés dans le document 2017-05-11-AG-5.3.

Proposée par Mathieu Brière-Provencher
Appuyée par Clément Duguay
Adoptée à l'unanimité

8.3 Comité des relations du travail (CRT)

Josée Déziel revient sur les enjeux et dossiers traités en CRT cette année; elle souligne que les ressources se raréfient, ce qui a un impact sur la tâche. Elle présente les principales pistes pour 2017-2018 (production d'un guide de la tâche pour les RCD, conception d'une formation relative aux congés, poursuivre l'offre de formation sur la tâche, la priorité d'engagement ainsi que sur les droits parentaux, s'assurer que le Collège

offre aux coordonnateurs d'AEC et aux RCD une formation sur le processus d'engagement et négociations avec le Collège à propos de la gestion de la banque de congés de maladie, la 27^e paie et le comité de prévention des litiges et des griefs).

8.4 Commission des études (CÉ)

Dominique Rioux présente les travaux de la Commission des études ainsi que les pistes pour 2017-2018. Elle souligne que plusieurs politiques ont été finalisées cette année : PPCD, PIRAC et Langue. Elle évoque par ailleurs les dossiers statutaires et souligne certains comités dont les travaux seront à suivre de près en 2017-2018 : le comité EESH, le CAPTIC (suivi de la recension des besoins en techno pédagogie et des travaux du DEC avec portable) et le comité PGP (la première mouture du texte final de la politique révisée en consultation cet automne). Elle cible certaines autres pistes : suivi des actions de la ministre suite au dépôt du rapport sur la création d'un Conseil des collèges et les modifications au RREC, implantation du nouveau comité de la réussite, remaniement possible du calendrier scolaire, conception de guides d'application de la PPCD, de la PIRAC et de la PGP) ainsi qu'une veille des travaux relatifs à l'audit de la CÉEC.

8.5 Comité de perfectionnement

Recommandation 36

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignants qui seront membres du Comité de perfectionnement en 2017-2018 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée générale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Carine Blais
Appuyée par Sylvain Lacoursière
Adoptée à l'unanimité

8.6 Autres comités

Caroline Proulx présente le bilan du Comité-conseil sur la recherche, qui a été fort occupé au cours des dernières années. La politique institutionnelle sur la recherche doit être revue, notamment afin de simplifier l'évaluation des projets de recherche.

Recommandation 37

Que l'assemblée générale du SPECA reçoive l'ensemble des bilans tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2016-2017 ».

Proposée par Stéphane Dumont
Appuyée par Catherine Laberge
Adoptée à l'unanimité

9. ÉLECTIONS

9.1 Présidence des élections 2017-2018 (1 poste à combler + 1 substitut)

Sylvain Lacoursière propose **Ginette Cartier**. Elle accepte et est élue par acclamation.

Sylvain Lacoursière propose **Louise Forget** comme substitut. Elle accepte et est élue par acclamation.

9.2 Élection des vérificateurs pour 2016-2017 (2 postes à combler)

Élisa Montaruli propose **Vincent Roy**. Il accepte et est élu par acclamation.

Sophie Crevier propose **Fabrice Désormeaux**; ce dernier est absent, mais ayant manifesté son intention auprès de l'exécutif, il est élu par acclamation.

9.3 Désignation de scrutateurs

Mathieu Brière-Provencher et Véronique Rodriguez se proposent d'agir à titre de scrutateurs. Ils sont élus par acclamation.

Ginette Cartier agit comme présidente d'élection et Louise Forget comme secrétaire.

9.4 Conseil exécutif pour 2017-2018 (9 postes à combler)

À LA PRÉSIDENTENCE:

Proposé par Robert St-Amour

Secondé par Josée Déziel

Alain Long

Secondé par Sophie Crevier

SEULE CANDIDATURE REÇUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

À LA VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS DU TRAVAIL

Josée Déziel

Proposée par Jean-François Millette

Secondée par Marlène Richer

Secondée par Patrice Wiedmann

SEULE CANDIDATURE REÇUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION.

À LA VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

Sophie Crevier

Proposée par Josée Déziel

Secondée par Catherine Laberge

Secondée par Sylvie Graton

SEULE CANDIDATURE REÇUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION.

AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Thomas Dussert

Proposé par Denise Poirier

Secondé par Sophie Crevier

Secondé par Kim Riverin

SEULE CANDIDATURE REÇUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

AU POSTE DE TRÉSORIER

Nicola Grenon

Proposé par Thomas Dussert

Secondé par Justyn Zielinski

Secondé par Dominique Rioux

SEULE CANDIDATURE REÇUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION.

AUX POSTES DE DIRECTRICES ET DE DIRECTEURS (4 postes à combler):

CANDIDATE:

Carly Milorin

Proposée par Jean-François Millette

Secondée par Elsa Myotte

Secondée par Josée Déziel

CANDIDAT:

Christian Goyette

Proposé par Josée Déziel

Secondé par Carole Potvin

Secondé par Mathieu Brière Provencher

CANDIDAT:

Jean-François Millette

Proposé par Sylvain Lacoursière

Secondé par Philippe Boudreau

Secondé par Claude Goulet

CANDIDATE:

Elsa Myotte

Proposée par Sophie Crevier

Secondée par Jean-François Millette

Secondée par Robert St-Amour

SEULES CANDIDATURES RECUES, LES CANDIDATS SONT ÉLUS PAR ACCLAMATION.

9.5 Comité des relations du travail pour 2017-2018 (1 poste à combler + 1 substitut)

Caroline Proulx propose **Laurence Daigneault Desrosiers** comme délégué régulier et Marlène Fréchette propose **Carine Blais** comme substitut. Elles acceptent et sont élues par acclamation.

9.6 Commission des études (8 postes à combler)

9.6.1 Regroupements de départements

9.6.1.1 Techniques physiques (1 poste à combler)

La candidature de **Lucie Bouchard** est recommandée par le département de Génie civil, Géomatique et Dessin technique.

Clément Duguay propose **Lucie Bouchard**. Clément Duguay a une procuration signée par Lucie Bouchard qui accepte; elle est donc élue par acclamation.

9.6.1.2 Techniques de la santé (1 poste à combler)

La candidature de **Bibiane Charland** est recommandée par le département de Médecine nucléaire.

Marlène Fréchette propose **Bibiane Charland**. Elle accepte et est élue par acclamation.

9.6.1.3 Sciences humaines (1 poste à combler)

La candidature de **Ginette Cartier** est recommandée par le département d'Histoire/Géographie.

Alain Cadotte propose **Ginette Cartier**. Elle accepte et est élue par acclamation.

9.6.1.4 Arts et lettres (1 poste à combler pour la dernière année du mandat)

La candidature de **Caroline Proulx** est recommandée par le département de Français et Lettres.

Dominique Rioux propose **Caroline Proulx**. Elle accepte et est élue par acclamation.

9.6.2 Toute provenance

9.6.2.1 Secteur technique (2 postes à combler)

Lise Joly propose **Carly Milorin**.

France Lefebvre propose **Sophie Crevier**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Les candidates acceptent et sont élues par acclamation.

9.6.2.2 Secteur préuniversitaire (1 poste à combler)

Éric Athlan propose **Chantal Racine**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

9.6.2.3 Formation générale (1 poste à combler)

Caroline Proulx propose **Monique Boucher**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Cette dernière est absente, mais ayant manifesté son intention auprès de l'exécutif, elle est élue par acclamation.

9.7 Comité santé et sécurité pour 2017-2018 (3 postes à combler et 1 substitut)

Édith Gruslin propose **Éric Athlan**.

Marlène Fréchette propose **Chantal Asselin**.

Sabrina Carvonis propose **Francis Soucy**.

Josée Déziel propose **Alain Long** comme substitut.

Tous acceptent et sont élus par acclamation.

9.8 Comité d'action et de concertation en environnement pour 2017-2018 (1 poste à combler)

Véronique Rodrigue propose **Annie Olivier**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

9.9 Comité de santé mieux-être pour 2017-2018 (3 postes à combler)

Nicola Grenon propose **Dominique Rioux**.

Carly Milorin propose **Isaac Laplante**.

Christine Mather propose **Geneviève Bergeron**.

Tous acceptent et sont élus par acclamation.

9.10 Représentant au Conseil d'administration (1 poste à combler)

Isaac Laplante propose **Lise Joly**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

9.11 Autres postes

Aucun.

10. VARIA

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 16 h 52.

Adopté le : _____

Président

Secrétaire